

Règlement du tournoi amical Lucky Bad d'Egletons

ARTICLE 1 : Règlement selon la FF Bad

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses adhérents à un club de badminton FF Bad ou Loisirs (UFOLEP, CCS, Association de Badminton...).

Les joueurs non licenciés à la FF Bad devront se déclarer auprès de l'assureur de la FFBad le jour du tournoi en flashant un QRCode leur permettant de bénéficier des mêmes garanties que les licenciés dans le cadre de ce tournoi amical.

ARTICLE 2 : Participation des jeunes de 16 et 17 ans en 2022

Les joueurs mineurs, prenant 16 ou 17 ans en 2022, peuvent participer au tournoi, sous réserve d'une présentation d'une autorisation parentale à joindre à la feuille d'inscription.

ARTICLE 3 : Inscriptions

Vous avez jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour vous inscrire.

L'inscription est de 6€ par personne à régler au plus tard en début de tournoi. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée, par mail ou courrier postal.

ARTICLE 4 : Gestion du temps

Les joueurs devront se rendre sur le terrain maximum 5 minutes après leur appel. Ils disposeront de 3 minutes d'échauffement.

Le comité d'organisation laissera 20 minutes minimum aux joueurs entre 2 matchs (les équipes concernées pourront se mettre d'accord avec la table de marque pour réduire ce temps).

ARTICLE 5 : Volants

Tous les matchs seront joués en volant plastique fourni par le club organisateur.

Les volants plumes pourront être utilisés en accord mutuel entre les 2 équipes. Dans ce cas, ils seront à la charge des joueurs.

ARTICLE 6 : Tableaux

Les joueurs pourront s'inscrire dans un seul tableau : Double Hommes ou Double Mixte (les équipes de Double Dames seront autorisées et inscrites dans la formule Double Mixte).

Pour chaque tableau, les rencontres se dérouleront en poules, puis les équipes seront réparties en 2 nouveaux tableaux : Consolante et Principal.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points (si égalité prolongation jusqu'à 30).

Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement pour des questions de timing.

ARTICLE 7 : Points Particuliers

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

* à l'engagement : le volant est remis une fois ;

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

ARTICLE 8 : Arbitrage

Pour tous les matchs : auto-arbitrage (sauf pour les finales où un arbitre pourra être désigné par l'organisation).

ARTICLE 9 : Modification du présent règlement

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement.

ARTICLE 10 : Droit à l'image

Sauf indication contraire lors de l'inscription, tout participant accepte de céder au club organisateur ses droits à l'image (art. 226-2 à 226-8 du Code Civil) pour les prises de vue réalisées durant le tournoi, qui pourront être diffusées sur le site internet du club ou sa page Facebook.

ARTICLE 11 : Consommation d'alcool

La consommation d'alcool n'est autorisée qu'à la buvette mise en place. L'alcool n'est pas admis sur les terrains.

Nous rappelons que, dans le cadre du tournoi, la consommation d'alcool est interdite pour les participants et participantes mineurs (sous peine d'exclusion du tournoi).

ARTICLE 12 : Récompenses

Récompense pour la meilleure tenue (voir Dress Code).

Récompenses tirées au sort pour attribution aléatoire à n'importe quels participants à ce tournoi, quels que soient ses résultats sportifs (« chaque inscrit est un pari... »).